

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA Invest - Flex Inflation - Classe N - EUR

Un compartiment de la SICAV DNCA INVEST - ISIN : LU1694790384

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

Fonds d'obligations indexées sur l'inflation

Le Compartiment cherche à réaliser une performance nette de frais supérieure à l'indice Bloomberg Barclays World Govt Inflation Linked Bonds Hedged EUR (ticker Bloomberg : BCIV1E Index) sur la période d'investissement recommandée (3 ans). L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).

Le Compartiment est géré en tenant compte des principes de Responsabilité et de Durabilité et promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR. Ainsi, le processus d'investissement et la sélection de titres qui en résulte tient compte d'une notation interne concernant la responsabilité d'entreprise qui se décline en quatre volets : (i) la responsabilité des actionnaires, (ii) la responsabilité environnementale, (iii) la responsabilité sociale et (iv) la responsabilité sociétale. La Société de gestion utilise une approche propriétaire d'analyse ESG en s'appuyant sur la méthode « *best in universe* » (les meilleurs titres de leur univers). Il existe un risque que ces données soient incorrectes, insuffisantes ou manquantes. Il peut également y avoir un biais sectoriel. De plus amples informations sur la stratégie ISR figurent dans le prospectus du Compartiment. Le processus d'investissement repose sur les deux étapes suivantes : (i) la sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière et (ii) la sélection des titres sur la base d'une analyse fondamentale prenant en compte les critères ESG et la valorisation des instruments. Le Compartiment ne bénéficie pas du Label ISR français.

Les placements sont effectués en combinant plusieurs stratégies dont principalement :

- une stratégie directionnelle visant à optimiser la performance du portefeuille sur la base des anticipations de taux d'intérêt et d'inflation ;
- une stratégie de courbe des taux d'intérêt visant à tirer parti des variations des écarts entre les taux longs et les taux courts ;
- une stratégie d'arbitrage entre obligations à taux fixe et obligations indexées sur l'inflation visant à tirer profit des variations du différentiel entre les taux nominaux et les taux réels conformément aux perspectives de croissance et d'inflation anticipées ;
- une stratégie internationale visant à tirer profit des opportunités offertes par les marchés obligataires de l'OCDE assortis d'une exposition aux taux d'intérêt et à l'inflation dans lesdits pays.

A titre secondaire, le gérant peut recourir à une stratégie de crédit par le biais d'obligations du secteur privé.

La durée modifiée du compartiment restera comprise entre 0 et 15, sans restriction eu égard à la durée modifiée des titres pris individuellement au sein du compartiment.

Tous les investissements dans des obligations d'état font l'objet d'une analyse extra-financière interne et une notation est prise en compte dans la décision d'investissement.

Le compartiment investira à tout moment jusqu'à 100 % de son actif net en obligations à taux variable et/ou obligations nominales et/ou en instruments de dette indexés à l'inflation dans les limites suivantes : émetteurs de l'OCDE (jusqu'à 100 % de son actif net), secteur public et semi-public (jusqu'à 100 % de son actif net), secteur privé (jusqu'à 50 % de son actif net).

Dans des circonstances de marché exceptionnelles, le compartiment peut investir jusqu'à 100 % de son actif net en titres de créance négociables, obligations à taux fixe, bons du Trésor, billets de trésorerie, certificats de dépôt et instruments du marché monétaire.

Le compartiment peut investir 10 % maximum de son actif net en parts et/ou actions d'OPCVM et/ou de OPC.

Le compartiment utilisera tous types d'instruments dérivés éligibles négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré lorsque ces contrats sont mieux adaptés à l'objectif de gestion ou offrent de moindres coûts de transaction. Ces instruments peuvent inclure, sans toutefois y être limités : des contrats à terme, des options, des swaps.

Le compartiment peut investir dans des titres libellés dans n'importe quelle devise. L'exposition aux devises autres que l'euro peut être couverte afin de limiter le risque de change qui ne pourra représenter plus de 10% de l'actif net du compartiment.

Information Benchmark : Le compartiment est géré de manière active et recourt à un indice de référence pour le calcul de la commission de surperformance et à titre de comparaison des performances. A cet effet, les décisions d'investissement de la Société de gestion sont prises afin d'atteindre l'objectif de gestion ; notamment les décisions concernant la sélection des actifs et le niveau global d'exposition aux marchés. La Société de gestion n'est nullement contrainte par l'indice de référence dans le positionnement du portefeuille et peut s'écarter en tout ou partie de la composition de l'indice de référence.

Autres informations importantes :

Les revenus sont capitalisés

Le rachat des parts/actions peut être demandé chaque jour.

Durée de placement recommandée :

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiel plus faible

Rendement potentiel plus élevé

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur :

Risque de crédit : en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des obligations en portefeuille peut baisser, entraînant la baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie : l'utilisation des instruments dérivés négociés de gré à gré peut exposer l'investisseur à un risque de défaillance de la contrepartie.

Risque d'utilisation de produits dérivés : l'utilisation des instruments dérivés peut entraîner la valeur liquidative à la baisse en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement | |
|--|-------|
| Frais d'entrée | 1,00% |
| Frais de sortie | 0,00% |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. Vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller financier ou auprès de l'établissement auquel vous transmettez votre ordre, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

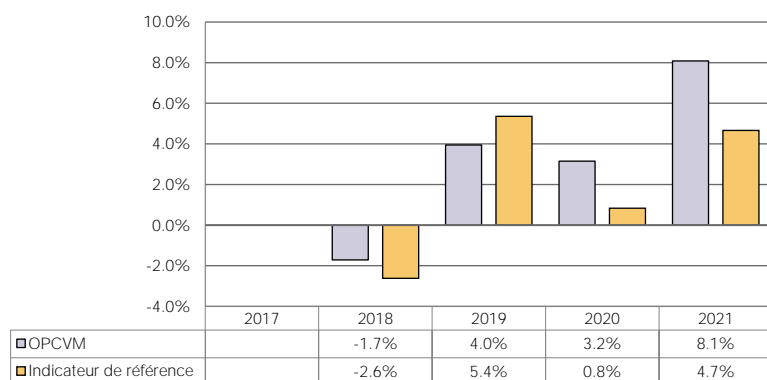
| Frais prélevés par le fonds sur une année | |
|---|-------|
| Frais courants | 0,94% |

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos le 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transactions excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion.

| Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances | |
|--|---|
| Commission de performance | 1,09% Correspondant à 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice Bloomberg Barclays World Govt Inflation Linked Bonds Hedged EUR avec High Water Mark |

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la page 68 de la dernière version du prospectus disponible sur le site internet du représentant en Suisse.

Performances passées



Tous les frais sont inclus dans les calculs de performance. Le lancement de la part/l'action présentée dans ce document a eu lieu en décembre 2017.

La devise de présentation des performances est la suivante : EUR.

Les performances passées ne sont pas celles du futur. Les performances passées ont été réalisées sur la base d'une stratégie qui a été modifiée le 25 janvier 2021.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas, Luxembourg Branch, 60, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg

L'ensemble des documents réglementaires (prospectus, DICI, rapports annuels et semi-annuels) sont disponibles (en français) gratuitement au siège social de la société de gestion (19, Place Vendôme 75001 Paris / téléphone : +33158625500).

Ce document d'information clé pour l'investisseur décrit: pour le compartiment de l'OPCVM cité en référence, les objectifs, la politique de gestion et le profil de risque et de rendement; pour la classe d'actions du compartiment de l'OPCVM citée en référence: les frais et les performances passées; tandis que le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de l'OPCVM.

Les informations relatives aux modalités pratiques des souscriptions et des rachats sont disponibles auprès de l'établissement qui reçoit habituellement vos ordres, ou auprès de l'établissement centralisateur principal : BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, 60, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg / téléphone : +352-26962030 / Fax : +352-26969747.

Le détail des informations relatives à la politique de rémunération de la société de gestion, incluant de façon non limitative le descriptif du calcul des rémunérations, l'identité de la personne responsable de la supervision des rémunérations ainsi que la composition du comité de rémunération le cas échéant, doit être disponible sur le site internet <http://www.dnca-investments.com/lu/regulatory-information>. Une copie de cette politique est disponible gratuitement sur simple demande.

Le représentant du fonds en Suisse est Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, CH-1204 Genève, Suisse, web : www.carnegie-fund-services.ch.

Le service de paiement en Suisse est la Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, CH-1204 Genève, Suisse.

Le prospectus et les Informations Clés pour l'Investisseur respectivement la feuille d'information de base pour la Suisse, les statuts, les rapports semestriel et annuel en français et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds.

Les dernières valeurs liquidatives sont disponibles sur www.swissfunddata.ch. Pour les actions de fonds proposées en Suisse, le lieu d'exécution se situe au siège du représentant. Le for judiciaire est au siège du représentant, ou au siège ou au lieu de domicile de l'investisseur.

La législation fiscale du pays d'enregistrement du fonds pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur. La responsabilité de DNCA Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Les actifs de ce compartiment sont conservés séparément de ceux des autres compartiments de la SICAV citée en référence, comme prévu par les dispositions légales. L'investisseur a le droit d'échanger les parts qu'il détient dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment. Les frais de conversion ne peuvent être supérieurs à : 1%.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur les autres catégories de parts : DNCA Finance (cf. coordonnées ci-dessus). DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

DNCA FINANCE est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 09/11/2022.